

Les impasses de la mondialisation libérale... Comment en sortir ?

L'IMPASSE DU MODÈLE EUROPÉEN DE LIBRE-ÉCHANGE.

DU «DROIT AU TRAVAIL»

AU «DROIT DE TRAVAILLER»

L'action conjuguée des gouvernements, des organismes patronaux représentatifs, des grandes firmes multinationales et de l'Union Européenne, a pour objectif le maintien du chômage à un niveau élevé et l'accroissement de la précarité. Après le vote du 29 mai la Commission européenne poursuit inéluctablement la procédure d'adoption de la directive Bolkestein, symbole de dumping social et de destruction des services publics. Le CNE, le CPE et la batterie de mesures prises par le gouvernement français qui ont pour objectif de «flexibiliser» le marché du travail font imposer le cadre juridique du CDI et le code du travail. Elles illustrent le fameux «droit de travailler» qui dans le «Traité Constitutionnel Européen» remplace le «droit au travail», avec pour objectif de dynamiser «le droit du travail».

«La liberté s'arrête là où commence le droit du travail», c'est ce qu'a déclaré la présidente du MEDEF. Le patronat veut pouvoir jouer sur le chômage de masse, la précarité et la répression pour éteindre les revendications salariales, rapprocher les salaires d'embauche du SMIC quel que soit le niveau de qualification, faire accepter le non-paiement des heures supplémentaires..... Les contrats précaires exonèrent le patronat de certaines cotisations sociales... **Tous les moyens sont bons pour faire baisser le «coût du travail».** Il s'agit de détourner la valeur ajoutée au profit des actionnaires et au détriment des salariés, des jeunes à la recherche d'un emploi et des chômeurs. Il s'agit d'une lutte contre les chômeurs et non contre le chômage.

Le gouvernement français applique à la lettre la «stratégie de Lisbonne» définie au sommet de l'Union Européenne en 2000, qui est censée «faire entrer l'Europe dans «l'ère de la connaissance» (comme c'est bien dit !!!!). Les recettes sont connues : «allègement des charges fiscales et sociales», «fluidité du marché du travail», «réforme des systèmes d'indemnisation du chômage» ... **Les résultats sont au rendez-vous.** Le chômage ne connaît pas de répit et la multiplication des fusions-acquisitions est annonciatrice de dizaines de milliers de suppressions d'emplois. Mais le CAC40 explose à la bourse, les dividendes des actionnaires, les revenus des dirigeants des grandes entreprises et les profits s'envolent.

Un mouvement social qui confirme le vote

du 29 mai et le rejet des politiques libérales

On a pu occulter le contenu politique de la «révolte des banlieues». On ne peut masquer le ras-le-bol des politiques libérales exprimé dans le mouvement actuel, par les étudiants, lycéens, salariés ou chômeurs. Il jette une lumière crue sur l'insécurité sociale qui résulte des politiques de «dumping social» mises en œuvre par l'Union Européenne et les États membres dont la France. **Elle légitimise le rejet du TCE notamment auprès de tous les jeunes qui participent au mouvement.**

L'IMPASSE PLANÉTAIRE DE LA CROISSANCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Les modèles actuels de croissance économique et de développement sont destructeurs pour l'environnement et générateurs d'inégalités sociales et mondiales. C'est ce qui motive le combat des partisans de la décroissance. Faut-il pour autant rejeter le développement et le droit à la satisfaction des besoins essentiels pour l'humanité entière ? Comment changer ce modèle fondé sur le libre-échange qui accable les plus faibles, pour un modèle fondé sur la coopération et la solidarité et respectueux des équilibres de la planète. C'est la question posée au mouvement altermondialiste. C'est le débat que nous avons organisé le 7 avril en collaboration avec le Cercle Condorcet, animé par Jean-Marie Harribey. Si le constat semble unanime, les solutions et les modalités de mise en œuvre ouvrent un vaste champ à la fois spéculatif et expérimental.

L'IMPASSE POLITIQUE DE LA 5ÈME RÉPUBLIQUE

Le pouvoir issu de la crise du 21 avril 2005 est aujourd'hui un pouvoir illégitime qui accumule crises sociales et défaites électorales.

Depuis 2002 se sont succédés :

- le mouvement pour la défense du système de retraites par répartition en 2003
- les dérives électorales de la majorité parlementaire aux régionales, aux cantonales et à l'élection pour le parlement européen
- la gifle référendaire du 29 mai et le rejet cinglant du Traité Constitutionnel Européen
- la révolte des banlieues mais aussi le mouvement des intermittents du spectacle, le mouvement des chercheurs, la poursuite du mouvement des sans papiers, la crise du logement.... ..
- la mobilisation générale de la jeunesse et des salariés toutes générations confondues contre le CPE, le CNE, le chômage et la précarité.

Nos rendez-vous

vendredi 07 avril à 19h30

Conférence débat

"Le développement a-t-il un avenir ?" avec Jean Marie Harribey, Maître de conférence en économie à l'Université Bordeaux IV, et membre du Conseil Scientifique d'Attac. CREPS, ch de Guiramande, Pont de l'Arc, Aix

Réunion mensuelle des adhérents

Le Ligoures, place Romée de Villeneuve, Encagnane

Jeudi 13 avril à 19h00

"Economie solidaire et consommation responsable"

Jeudi 11 mai à 19h00

L'actualité d'Attac (modification des statuts) et Attac dans l'actualité

Avec le comportement de la majorité, du gouvernement et du Président de la République depuis le début de la crise du CPE, on atteint les limites de la démocratie représentative et une délégitimation des institutions politiques de notre pays et des hommes qui les incarnent en premier lieu le Président de la République.

Le vote du 29 mai comme le mouvement contre le CPE, dessinent une évolution des rapports de force en faveur des revenus du travail et déplacent au sein des forces sociales, les lignes de clivages entre altermondialistes, libéraux et sociaux libéraux. Pour avancer, il faut que la mobilisation s'étende à tous les pays européens. Les peuples de ces pays ont les yeux tournés vers la France et la Confédération Européenne des Syndicats soutient la lutte contre le CPE. La lutte actuelle doit résonner comme un avertissement pour ceux qui se présenteront au suffrage des français en 2007 et 2008. Ils doivent entendre l'exigence formulée par une partie grandissante de «l'opinion publique», d'une alternative radicale aux politiques libérales du gouvernement français et de l'Union Européenne. ATTAC saura le leur rappeler.

Bernard Lagune

Mardi 04 avril à 19h30
"Logement, Consommation et Cadre de Vie :
la CLCV, une association qui défend vos droits"
 Salle Le Cèdre à l'AGESA, av du Deffens, Jas de Bouffan,

vendredi 07 avril à 19h30
"Le développement a-t-il un avenir"
Conférence débat avec Jean Marie Harribey, Maître de conférence en économie à l'Université Bordeaux IV, et membre du Conseil Scientifique d'Attac.
 CREPS, ch de Guiramande, Pont de l'Arc, Aix en Provence,

Jeudi 13 avril à 19h00
"Economie solidaire et consommation responsable"
 Le Ligoures, place Romée de Villeneuve, Encagnane

Mardi 18 avril à 19h30
"Les victimes du Clémenceau : les ouvriers, l'environnement, le droit international, les budgets, notre droit à l'information...."
avec la participation d'une journaliste.
 Salle Le Cèdre à l'AGESA, av du Deffens, Jas de Bouffan,

22-23 avril à partir de 9h30 le samedi matin
Réunion du groupe national OGM
 au CREPS (ch de Guiramande, Pont de l'Arc)

Mardi 02 mai à 19h30
"L'arrière boutique de la grande distribution" (la mondialisation près de chez nous)
avec projection d'un documentaire et d'un diaporama.
 Salle Le Cèdre à l'AGESA, av du Deffens, Jas de Bouffan,

Jeudi 11 mai à 19h00
L'actualité d'Attac (modification des statuts) et Attac dans l'actualité
 Le Ligoures, place Romée de Villeneuve, Encagnane

Mardi 16 mai à 19h30
« Nous achetons, qui paye? » Pourquoi et comment des entreprises occidentales font-elles produire leurs vêtements et chaussures dans les pays du Sud? avec le collectif "De l'éthique sur l'étiquette" et le film produit par ce collectif
 Salle Le Cèdre à l'AGESA, av du Deffens, Jas de Bouffan

Samedi 10 juin à partir de 14h
Fête « d' Attac 13 » au Parc de Valabre, Gardanne

Aixcroissance : réunion les 1^{er} lundi du mois à 20h chez Laurent Kriger, contact Dany Tressera : 06 15 09 38 01 chundany@aol.com

Dettes / Taxe Tobin : réunion les 1^{er} lundi du mois à 19h30 chez Raymonde Lagune. Contact : Raymonde Lagune 04 42 96 66 46 / Anne-Marie Quetglas 04 42 27 97 94

Économie solidaire / Cigale :
 contact : Ernest Hussy 04 42 92 67 15

Environnement : les mercredi 26 avril et 31 mai à 20h "sur la route de Samarkande", 10 rue Campra; Contact Danielle Pugliàse : 04 42 24 16 81

Femmes, genre et Mondialisation :
 contact : Claudine Blasco 04 94 78 58 69

OMC-AGCS : contact : Anne Marie Alary 04 42 95 10 84

Services Publics :
 contact : Bernard Lagune 04 42 21 16 68

Attac Jeunes : réunion les 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois à l'annexe du centre JP Coste ; contact : David Cena 06 76 11 72 12

Attac au Jas : contact : Michelle Fourny 04 42 21 65 45 et Jacques Villar 04 42 27 21 87

Cours d'économie de Renaud Gallimard :
 les 2^{ème} mercredi du mois, salle de la verrière Centre JP Coste; 12 avril : la Bolivie, 10 mai : la décroissance ; contact : Mirka Sevcikova : 04 42 99 38 61

Stand marché Richelme : contact Anne-Marie Quetglas 04 42 27 97 94

Tractage : contact Raymonde Lagune 04 42 96 66 46

Responsable fichier adhérents :
 Valérie Brûlant 06 77 74 58 85

Contact presse : Dany Tressera 06 15 09 38 01

G R O U P E S D E T R A V A I L

VENDREDI 7 AVRIL À 19H30 AU CREPS
«LE DÉVELOPPEMENT A-T-IL UN AVENIR ?»
CONFÉRENCE ANIMÉE PAR JEAN MARIE HARRIBEY, ÉCONOMISTE ET MEMBRE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE D'ATTAC

Développement, croissance et décroissance : Réflexions et propositions autour des limites de la planète. Épuisement des ressources, menaces écologiques, changements climatiques, exploitation des pays pauvres, inégalités sociales croissantes au Nord et inégalités Nord-Sud, impérialisme politico-économique : les modèles actuels de croissance économique et de développement des pays du Sud sont de plus en plus critiqués.

Le développement, y compris lorsqu'il est qualifié de "durable", est assimilé à la croissance par la plupart des économistes. Or la croissance est fondée sur l'accumulation de richesses et de biens matériels, ce qui la rend destructrice pour l'environnement et génératrice d'inégalités sociales et mondiales. C'est ce qui motive le combat des partisans de la décroissance. Faut-il pour autant rejeter le développement et le droit à la satisfaction des besoins essentiels pour l'humanité entière ? Peut-on déconnecter "croissance" et "développement" ? Quelles alternatives proposer aux critiques de la croissance ?

Jean Marie HARRIBEY coordinateur en 2004 de l'ouvrage d'ATTAC : "Le développement a-t-il un avenir ?" soutient que la croissance n'est ni acceptable, ni viable, tout en refusant d'abandonner le concept de développement. Reste alors à chercher les voies alternatives à la croissance au Nord et d'autres modèles pour le Sud.

Le groupe aixcroissance

Journée internationale contre les OGM le 8 avril

ATTAC participe, comme chaque année, à la journée internationale contre les OGM ; cette action aura lieu le samedi 8 Avril, avec un collectif rassemblant Greenpeace, la Confédération Paysanne, la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique. Le stand ATTAC sera installé place des Martyrs de la Résistance de 10h à 13h, et mettra l'accent sur les semences paysannes (alternatives aux OGM) et sur la loi sur les OGM que vient de voter le Sénat et qui va être présentée à l'Assemblée Nationale au mois de Mai.

Notre nouveau Conseil d'Administration élu le 9 mars 2006

Une assemblée nombreuse a participé à notre AG. Ainsi 80 adhérents ont pu débattre après présentation des rapports d'activité et financier sur l'orientation à donner à notre action. Ces rapports ont été votés à l'unanimité par 100 adhérents dont 20 représentés.

Avant la conférence sur l'Europe avec Pierre Khalfa, (voir compte -rendu p4) nous avons procédé à l'élection d'un nouveau Conseil d'administration qui s'est réuni le 22 mars et a désigné un bureau dont voici la composition : Co-président(e)s : Valérie Brûlant et Jacques Villar, secrétaire : Anne-Marie Quetglas, secrétaire adjoint : Bernard Lagune, trésorière: Dany Tressera, trésorière adjointe : Katel Giacometti, autres membres du CA : Anne-Marie Alary, David Cena, Michèle Fourny, Gérard Guieu, Hélène Hallegatte, Raymonde Lagune, Claude Ramin, Patrick Selle, Mirka Sevcikova. A noter la présence de deux « Attac jeunes » (Katel et David), et nous avons tenu à réitérer le principe d'une co-présidence respectant la parité ce qui nous semble être un mode de fonctionnement intéressant, efficace, plus souple avec un partage des responsabilités et une complémentarité des sensibilités. C'est aussi ce que les adhérents ont souhaité pour Attac France lors de sa dernière AG.

Valérie Brûlant

VSP prend des forces

COMPTE-RENDU DE L'AG DE SEPTEMES ET L'INVITATION À LA RÉUNION DU 3 MAI À 18H
AVEC BERNARD DEFAIX (LIEU PRÉCISÉ DÈS QUE POSSIBLE SUR LE SITE WWW.V-S-P.ORG)

Fondée en janvier 2005, VSP a tenu sa deuxième A.G ce samedi 18 mars à SEPTEMES.

Dans un contexte de luttes sociales massives contre le CPE. Aussi l'AG a voté une **motion initiale** qui «**soutient avec force l'appel lancé par les organisations syndicales et politiques à manifester ce jour pour le retrait du CPE**». D'ailleurs, la revendication de créer les emplois en nombre suffisant pour les SERVICES PUBLICS était affichée parmi les points revendiqués. Aujourd'hui VSP a 10 adhérents de plus qu'au 30 avril 2005, (AG constitutive), mais la qualité de personnes morales de la plupart est notre plus grande force. Qu'on en juge : ATTAC bien sûr pour les groupes de Marseille, d'Aix, et de Gardanne Bassin Minier, la FSU, SUD PTT, le syndicat CGT EDF, UNSA, Aix Solidarité, la Confédération Syndicale des Familles, les Usagers de LA POSTE à Vauvenargues, le Collectif des Hôpitaux sud, le PCF et la LCR pour le département, et on attend un collectif local à Rognes, Lambesc, St Cannat et St Estève Janson, on attend les VERTS etc. . Aussi VSP ainsi renforcée doit-elle faire face à de nombreux appels et doit s'organiser pour être présente sur de nombreux terrains de lutte.

L'AG a écouté l'intervention d'un agent d'EDF, de l'opposition syndicale organisée contre le projet de fusion avec SUEZ, de l'augmentation de 25% du pris du m3 de gaz après l'ouverture du capital de GDF. Elle a entendu avec intérêt l'exposé d'un traminot qui a fait ressortir les qualités et les manques de la lutte de ceux de la RTM : qualité de la revendication placée au niveau de la gestion publique du bien public et manque de soutien de la part des usagers dans cette lutte que le Maire de Marseille, N° 2 de l'UMP, a dirigé avec brutalité, contre les travailleurs et leurs représentants syndicaux. Au final, les usagers et les contribuables se verront contraints de payer la note au bénéfice des actionnaires de la Connex.

Vient ensuite, la casse de l'hôpital public avec le «plan hôpital 2007». Par exemple, l'hôpital Ste Marguerite va devoir fermer une grande partie de ses services, un grand nombre de ses lits passant au privé, tout cela au mépris de la règle de proximité qui prévoit l'accès à un service d'urgence en moins de 20 minutes pour tout citoyen.

Aussi, dans la résolution votée à l'unanimité, VSP «**constate et dénonce l'attaque globale que le libéralisme au pouvoir en France, en Europe et dans**

Fête "d'Attac 13" le 10 juin à Valabre

C'est fixé, calé, la fête annuelle des comités locaux des BdR (ou "du 13", ou "du 1-3") aura lieu cette année le samedi 10 juin, lieu habituel (Parc de Valabre), et comme d'habitude à partir de 14h. Dans les grandes lignes, les ingrédients de cette année :

En "**toile de fond**" : 40 à 50 stands associatifs ,un pôle livres (2 librairies : Harmonia Mundi et Païdos).Comme d'habitude, une buvette avec, entre autres, l'excellente bière artisanale de La Cornue, et aussi, bien sûr, la restauration avec non seulement sandwiches etc. mais aussi de bons plats bien cuisinés

Les activités et spectacles de l'après-midi :

des artistes : Blue Stream (blues), Fiera Brass (fanfare), Catherine Benoît (contes), les Chéries Barbies (chanson "spéciale"), Académie de Chant Populaire ,un atelier fresque-peinture animé par Etienne et Beatrix DECLÉ ,des films diffusés dans la "Grotte"

un concours de pétanque et des débats :

- un débat "Méditerranée" (intitulé précis non encore fixé) avec invité(s) tunisien(s)
- un forum "citoyenneté et luttes sociales"

Pour la soirée :

- en début de soirée, vers 20h 30 (le "timing" exact n'est pas encore arrêté), débat animé par **Raoul-Marc JENNAR**, sur le thème "Capitalisme mondialisé et services"
- vers 22h, début de la partie concert/danse. Sous réserve de modif de programmation, un groupe de rock (4 jeunes très sympas) et... **POUM TCHACK !** Toujours meilleurs ! C'est beau, et ça bouge, ça se danse...

Comme vous le savez sans doute, la fête se finance partiellement par les recettes des ventes sur place (restauration et buvette), à l'exclusion de toute autre (les stands mis à dispo des associations sont gratuits, par exemple), **SAUF ... Les bons de soutien !**

Les bons de soutien sont depuis plusieurs années notre recette principale, et notre seule et unique assurance de ne pas prendre un trop sévère bouillon en cas de coup dur genre... météo pourrie !

Ces bons de soutien sont d'ores et déjà en diffusion dans les différents comités locaux des BdR. Ils vous seront proposés en diverses occasions dans les jours et semaines qui viennent ainsi que, comme d'habitude, à l'entrée de la fête le jour "J", toujours pour 3 €. C'est un prix de base : ceux pour qui c'est trop donnent ce qu'ils peuvent, d'autres donnent parfois nettement plus.

Mais vous pouvez vous aussi apporter votre pierre à l'édifice commun (pardon pour la banalité de la formule...), en étant vous aussi en possession de quelques bons, ou d'un ou deux carnets (carnets de 10), et en en proposant à vos parents, amis, relations...

Si vous souhaitez soit en prendre un ou deux à titre personnel, soit un peu plus pour les diffuser autour de vous, deux moyens simples :

- sur les stand du marché ou aux réunions publiques du Jas et du Ligourès
- ou contacter Gérard Guieu, responsable fête sur Aix au 04 42 27 47 92

A bientôt, avec tambour et trompette !

Salutations altermondialistes

Didier BONNEL Coordinateur fête Attac 2006

le monde, fait subir aux SERVICES PUBLICS dans tous les secteurs».

Cette résolution engage **V S P** à développer sa spécificité, à savoir son rôle de coordination usagers-syndicats-élus, sa vocation de rassembler les citoyens en luttes, à mettre à leur disposition les ressources nécessaires, grâce, en particulier, à son site www.v-s-p.org devenu national.

Enfin, **VSP** vous invite, chère lectrice et cher lecteur, à retenir la date du 3 mai. C'est une journée à l'initiative de l'inter-syndicale CGT-CFDT-SUD-FSU-FO des B-du-Rh qui se terminera par une grande réunion à l'appel de **V S P**. A 18h, en effet, en présence de **Bernard DEFAIX**, Président National de la Convergence des Collectifs de défense et développement des S.P. (dont **V S P** fait partie), nous vous invitons à marquer votre intérêt pour la

reconquête des S.P. en faisant avec nous le point des luttes en cours dans notre département. Le lieu sera précisé dès que possible sur notre site www.v-s-p.org . Ce sera l'occasion de lancer la grande campagne des Etats Généraux des S.P. avec expression et collecte de doléances, en vue de prendre part au mouvement national, initié à Guéret (Creuse) le 5 mars 2005. Ce mouvement se développe avec force autour d'une charte des S.P., sujet d'un choix de société éminemment Politique, au moment où, dans notre pays, le développement de la participation citoyenne prend une ampleur encore inégalée. Alors, rendez-vous le 3 mai 18h.

Marc Le Tirilly

Rassembler Usagers Syndicats Elus pour que Vivent les Services Publics Collectif Départemental 13, contact : 200 chemin du Moulin, 3 126 Vauvenargues 04 42 66 00 16, www.v-s-p.org.

PROCHAIN FSE À ATHÈNE

Le 4^{ème} Forum Social Européen se réunira du 3 mai au 7 Mai prochain dans un haut lieu de la démocratie... ATHENES. Ce sera un moment charnière du processus des FSE.

Pour poursuivre la construction de ce nouveau monde près de 210 séminaires se tiendront autour de 17 thèmes :

Agriculture, démocratie et droits fondamentaux, discriminations, racisme et extrême droite, droits sociaux, services publics et protection sociale, éducation, culture et médias, environnement, guerre et paix, alternative féministe, l'Europe dans la mondialisation libérale, place du travail, migrations en Europe, où va l'union Européenne ? politique économique en Europe, politiques sécuritaires et répressives, précarité pauvreté et exclusion, stratégie du mouvement, politique urbaine.

Dans ce cadre sera discutée une première mouture d'une CHARTE POUR UNE AUTRE EUROPE et la poursuite de la mobilisation contre la directive «Bolkestein».

Ouverture le 3 mai au soir par un concert géant.

Grande manifestation dans les rues d'Athènes le 6 mai puis le lendemain assemblée générale des mouvements sociaux qui clôturera ce FSE.

Attac pays d'Aix y sera représenté et un compte rendu vous sera proposé Pour vous tenir informés : www.fse-esf.org et <http://athens.fse-esf.org>

**Francine Vigneul
et Claude Ramin**

Conférence de Pierre Khalfa lors de l'AG d'Attac pays d'Aix du 9 mars 2006

APRÈS LE 29 MAI QUELLE EUROPE VOULONS NOUS ?

Sur quelle logique

s'est construite l'Europe ?

Traité de Rome en 1957 : Les marchés nationaux avaient chacun leur propre logique.

Le capitalisme fordiste était organisé et régulé au plan national avec peu d'échanges.

Les droits de douane ont été progressivement éliminés et la PAC a été organisée.

Dans les années 1980 tout change à partir d'un arrêt de la cour de justice européenne «un produit fabriqué dans un pays et vendu dans tous les autres pays de la communauté européenne». C'est le principe du pays d'origine appliqué aux marchandises.

La commission Delors a accompagné malgré tout cette logique marchande par une harmonisation relative SAUF sur le social et le fiscal et par des aides structurelles pour les nouveaux pays entrants.

Première rupture en 1986 avec l'Acte Unique qui a conduit à la libre circulation des capitaux, des investissements, des marchandises et des services.

C'est le droit de la concurrence qui est quasiment constitutionnalisé... puis vint Maastricht en 1992 avec l'indépendance de la BCE...

Deuxième rupture en 2004 avec l'entrée de dix et bientôt 12 nouveaux pays.

Cet élargissement a eu lieu sans débat et sans vote citoyens et a conduit à un espace totalement hétérogène. Si les chefs d'Etat et de gouvernements avaient voulu une Europe politique, ils auraient dû augmenter très fortement le budget européen pour arriver à une harmonisation. Or actuellement il reste limité à 1% du PIB.

La directive «Bolkestein» ne fait que tirer le bilan de cette logique !

Que faire maintenant ?

Le non français et celui des Pays-Bas est un processus fondateur car il a augmenté l'espace de débat public et a participé à organiser une opinion européenne.

Cependant nous n'avons pas su ou pu imposer cette dynamique au niveau européen et nous avons déçu nos concitoyens. Nous pensons que le non allait tout changer or les traités existants continuent de nous régir...

Quelques propositions

Agir pour une re-fondation démocratique et sociale en Europe soit en affirmant la nécessité d'un processus constituant, soit en modifiant les traités existants et en restant dans l'inter-gouvernementalité. Quoi

qu'il en soit il faut instiller de la démocratie à tous les niveaux.

La commission détient actuellement l'ensemble des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Il faut clarifier le rôle de la commission pour lui donner seulement l'exécutif, donner le législatif au parlement et au Conseil dans la limite de la démocratie représentative et développer la démocratie participative par le droit de pétition et par le référendum d'initiative populaire avec valeurs contraignantes.

Harmoniser sur les plans social et fiscal en totale rupture avec les politiques libérales actuelles

- définir des critères de convergence pour les droits sociaux à l'échelle européenne tel le salaire minimum en pourcentage du PIB pour tenir compte des différents niveaux de vie de chaque pays et faire converger vers le haut les salaires. Idem pour les retraites...

- aider les nouveaux entrants par une augmentation importante du budget européen financé par une taxe sur les capitaux, sur les bénéfices des entreprises...

- sortir les Services Publics de la logique de la concurrence

- renforcer le droit du travail, revoir la directive sur le détachement des travailleurs et mettre en place une directive au niveau européen instituant la responsabilité des donneurs d'ordre vis à vis des sous traitants.

Construire un rapport de forces au niveau européen, le niveau national étant insuffisant ce qui ne veut pas dire que l'on doive le négliger.

Actuellement le seul cadre européen est celui des FSE pour la convergence des forces.

Poursuivre la lutte contre la directive «Bolkestein» dont la logique est de libéraliser alors que nous voulons harmoniser. La commission proposera probablement début avril un nouveau texte, le Conseil pourra adopter cette proposition lors de la rencontre du 1er juin. Puis elle repassera devant le Parlement. Sachant que la présidence autrichienne ne proposera le texte qu'en cas de consensus nous devons donc agir au niveau national en faisant pression sur M. Chirac. Il a été décidé lors de la dernière réunion préparatoire du FSE d'Athènes une journée européenne de mobilisation le 10 juin prochain.

Lors de ce FSE l'élaboration d'une charte des principes pour une Autre Europe devait être adoptée mais son élaboration étant plus difficile que prévu Athènes ne constituera en fait qu'un bilan d'étape.

Claude Ramin

Sur la loi dite pour l'égalité des chances

En janvier 2006, M. de Villepin a présenté sa loi «pour l'égalité des chances» alarmé par le taux élevé de chômage des jeunes, notamment ceux des zones sensibles, dans le but de faire de l'année 2006 «l'année de l'égalité des chances pour tous, comme grande cause nationale». Dans sa hâte d'améliorer le sort de la jeunesse, il a même omis de consulter les partenaires sociaux et éludé la case parlement. La contestation de la loi par les jeunes et les salariés a pris l'ampleur que l'on sait. Après des semaines de monologue social, le 31 mars, Jacques Chirac a fait un pas sur place, car les deux aménagements proposés ne modifient pas vraiment le fond de la loi qui représente une nouvelle étape vers le démantèlement du code de travail, la précarisation des salariés et la libéralisation de la société.

Car le CPE, ouvert aux entreprises de plus de 20 salariés, ne permet pas uniquement de licencier un jeune à tout moment durant deux ans sans motif. Ce contrat donne également droit à moins d'indemnités de précarité d'emploi (8% seulement contre 10% en CDD). L'indemnité chômage est garantie à partir du quatrième mois. Mais cette indemnité correspond à 470 euros par mois durant deux mois, alors qu'un salarié ayant cotisé six mois a droit à 7 mois d'indemnités (12 mois au bout d'un an). Où serait donc le progrès ? Surtout quand on constate que ce contrat allège les charges des grandes entreprises auxquelles il est destiné : pour l'emploi d'un jeune au chômage depuis plus de 6 mois, elles seront exonérées de toutes les cotisations sociales durant trois ans. Les entreprises du CAC 40 avec leurs bénéfiques mirobolants en ont-elles vraiment besoin ? Et le budget de la Sécu peut-il s'en passer ?

Il s'avère donc clair qu'une nouvelle loi qui changerait la durée de la période d'essai et qui rétablirait la motivation du licenciement – comme le prévoient tous les accords internationaux (OIT) signés par la France – ne peut pas satisfaire les

«anti-CPE». D'ailleurs, cette étiquette «anti-CPE» ? essentiellement médiatique ? est plus que réductrice. Il suffit de se rendre dans une Assemblée Générale étudiante pour s'en rendre compte. En premier lieu, les jeunes mobilisés demandent également le retrait du CNE, frère jumeau du CPE destiné aux petites entreprises et passé durant l'été 2005 à coups d'ordonnances. Ensuite, ils demandent l'abrogation pure et simple de l'ensemble de la loi « pour l'égalité des chances », exprimant de ce fait une réelle solidarité avec les jeunes des banlieues qui sont les plus durement touchés par le chômage et par la précarisation. Au-delà, ils mettent en cause les orientations libérales du gouvernement

Les articles 1 à 4 de la loi sont destinés à ceux qui sont « confrontés à des difficultés qui les conduisent à n'entrevoir aucune perspective d'avenir au sein de notre société ». Alors que «l'alternance» et l'apprentissage sont aujourd'hui des échecs (2 jeunes sur 3 ne terminent pas leur apprentissage et les «maîtres d'apprentissage» ne reçoivent plus de formation), la loi permet l'apprentissage dès l'âge de 14 ans et autorise le travail de nuit et le dimanche aux jeunes de 15 ans. De plus, ces jeunes travaillant sur un poste réel ne reçoivent que 85% du SMIC au bout de la troisième année. Et le montant de crédit d'impôt des entreprises les employant est augmenté de 1600 à 2200 euros. Tous ces dispositifs visent à faire implorer le cadre juridique du CDI, contrat que le MEDEF voudrait voir disparaître au plus vite au profit du contrat unique, mais aussi à faire baisser le coût du travail.

Mais la loi sur l'«inégalité» des chances instaure également le «contrat de responsabilité parentale» : une façon de «punir les pauvres», de pénaliser les familles dont les enfants manquent souvent l'école (suppression des allocations...). Face aux problèmes rencontrés par les classes populaires, le gouvernement se contente de répondre par la répression.

Les médias ont également passé sous silence la partie la plus importante de la loi (10 articles sur 28) qui concerne les «zones franches urbaines», sorte de paradis fiscaux. Lancées en 1996, ces ZFU, situées dans des zones dites sensibles ou défavorisées, étaient censées revitaliser économiquement le quartier et favoriser l'accès des habitants à l'emploi. Les entreprises qui y sont implantées bénéficiaient d'un dispositif complet d'exonérations de charges fiscales et sociales durant cinq ans. La loi pour l'égalité des chances propose de poursuivre ces politiques de «développement social» par la création d'une quinzaine de nouvelles ZFU avec pour contrepartie l'exonération pour les entreprises (totale puis dégressive à partir de la sixième année) des charges durant quatorze ans, ainsi que la prolongation des exonérations pour les charges sociales dans zones déjà constituées.

Or, les résultats des premières ZFU se révèlent plus que mitigés. Outre qu'elles n'ont pas permis d'embauches supplémentaires et qu'elles privent l'Etat de revenus importants, on peut surtout leur reprocher d'inscrire une disparité symbolique au cœur de la population salariée. L'institution des ZFU a créé une catégorie de travailleurs pour lesquels les entreprises ne sont pas tenues de payer de charges. On peut dès lors voir en elles la création de zones de délocalisation intérieure permettant aux entreprises de disposer d'une main d'œuvre précarisée, à bas prix, disponible. Elles pourraient également préfigurer des mesures d'exonération à l'échelle nationale visant à faire de la France une vaste zone franche – dynamique et concurrentielle à l'échelle mondiale. La création de nouvelles ZFU ainsi que la prorogation des anciennes s'inscrit dans la volonté qu'a le gouvernement de libéraliser au maximum le pays.

D'un côté, on allège les charges par des contrats individuels (CPE, CNE), de l'autre on les efface sur des territoires spécifiques : ce sont les deux faces d'un même mouvement. Au-delà de la critique du CPE, il faudrait poser la question des ZFU.

Mirka Sevcikova

La dette : une bonne affaire, mais pas pour tous

DETTE DU NORD, DETTE DU SUD, UNE COMPARAISON EST-ELLE POSSIBLE ?

L'actualité a mis ces derniers mois la dette à l'ordre du jour que ce soit la dette des pays en voie de développement à l'occasion du G8 ou la dette de la France en décembre avec le Rapport Pébereau.

Mais peut-on comparer ces différentes dettes, leur impact social sur le pays, leur origine, leur fonction politique ?

De plus une autre question se pose : Cette actualité de la dette ne signifierait-elle pas qu'il s'agit là d'un outil idéal de domination politique non identifié, d'une arme invisible bien pratique pour faire passer les mesures les plus réactionnaires pour des décisions raisonnables de «bon père de famille» soucieux déséquilibrer ses comptes ?

LES CHIFFRES

La dette publique de la France évaluée à 1100 milliards d'euros soit 66% du PIB paraît considérable, mais ne fait pas exception pour les pays du nord. En comparaison la dette publique extérieure des 165 pays en voie de développement réunis peut paraître bien modeste avec 1350 milliards et pourtant c'est celle qui pèse le plus lourd sur les populations.

NATURE DE LA DETTE

La dette publique des pays du nord est majoritairement interne. Ce sont les couches sociales du pays aux revenus les plus élevés qui en possèdent les créances et en touchent les intérêts. Par ailleurs la dette est libellée dans la monnaie du pays, contrairement à la dette des PED qui est une dette majoritairement extérieure libellée en dollars, ce qui alourdit les remboursements et plombe l'avenir des générations futures.

PROCESSUS DE L'ENDETTEMENT

Le processus qui conduit à l'endettement est partout le même au nord. Il trouve en partie son origine dans le système économique capitaliste qui exige d'investir toujours plus de capitaux pour stimuler la croissance et affronter la concurrence.

Un endettement pour créer de plus grandes richesses au profit de tous peut être cependant défendable, mais à condition que le poids de cet endettement soit aussi réparti avec équité ce qui n'est justement pas le cas. En effet le processus actuel d'endettement s'accompagne d'un postulat bien

commode pour les plus fortunés à savoir que les baisses d'impôts stimulent la croissance.

A partir de là, le processus d'endettement s'effectue en deux temps :

1) La première phase consiste à effectuer des baisses d'impôts sur les revenus les plus élevés, les entreprises et leurs propriétaires (actionnaires et patrons). Ainsi en 2006 le gouvernement Villepin assure que d'ici 2007 les impôts des classes dites moyennes, mais en réalité les plus riches auront baissé de 30%.

Le résultat de cette phase de réduction volontaire des recettes est de créer un déséquilibre par rapport aux dépenses bien que celles-ci restent stables par rapport au PIB : un déficit budgétaire est ainsi entretenu,

Pour 2006 ce déficit est fixé à 45 milliards d'euros et ne fait que s'ajouter aux déficits précédents. Les déficits cumulés créent la dette publique et la nécessité de lancer un emprunt d'Etat. Le paiement des intérêts de cet emprunt (supérieurs généralement au taux de croissance) aggrave encore les déficits par un phénomène de boule de neige, car il faut emprunter à nouveau pour payer les intérêts évalués à 40milliards d'euros par an.

2) La deuxième phase du processus peut alors se mettre en marche. Un discours alarmiste concernant le montant de la dette est largement diffusé passant sous silence les baisses d'impôts et faisant croire que le déficit est lié à un accroissement des dépenses. On répète à l'envie dans les médias que la France vit au dessus de ses moyens. Les conditions sont alors réunies pour effectuer des coupes claires dans toutes les dépenses qui financent les services publics et assurent l'exercice de la solidarité.

IMPLICATIONS SOCIALES

Les détenteurs de hauts revenus qui ont déjà bénéficié dans un premier temps des baisses d'impôts, peuvent dans un deuxième temps acheter avec ces économies fiscales, des créances de la dette publique et en toucher les intérêts. Ils gagnent ainsi deux fois.

Ceux qui paient majoritairement le prix de la dette ce sont les petits revenus, peu touchés par les baisses d'impôts, qui n'ont pas les moyens d'épargner et

qui dépensent de ce fait tout leur revenu taxé intégralement par des impôts indirects soit disant «indolores», soit une TVA à environ 15 %.

QUELLE COMPARAISON POSSIBLE AVEC LA DETTE DES PED ?

Dans tous les cas il y a transfert de richesses des pauvres vers les riches. Dans le cas des PED le transfert se fait vers les banques du nord. Ainsi le service total de la dette extérieure en 2004 (374milliards de dollars) a été bien supérieur à l'aide publique au développement (78 milliards de dollars) sans compter qu'une grande partie de cette aide est retournée dans les pays du nord sous forme de paiement d'experts, conseillers, prestations d'entreprises du nord.

L'existence de la dette facilite la fuite des richesses et c'est une des raisons de son maintien.

LA DETTE COMME INSTRUMENT DE DOMINATION POLITIQUE

Au nord comme au sud la dette est utilisée comme instrument pour pratiquer des politiques d'austérité qui ne sont que l'application du Consensus de Washington.

Dans les PED la dette a servi de prétexte à l'imposition des plans d'ajustement structurels par le FMI et la Banque Mondiale et continue à justifier toutes les mesures de réduction des dépenses publiques surtout les dépenses sociales qui les accompagnent.

Comme dans les pays du Nord la dette s'accompagne paradoxalement dans les PED d'une politique de baisse des recettes (détaxation des produits importés, multiplication des zones franches, privant les pays de recettes fiscales pourtant indispensables). La libéralisation imposée du marché des capitaux facilite par ailleurs d'une manière aberrante les évasions fiscales ; toutes mesures essentiellement profitables aux firmes et banques du nord. La dette au nord comme au sud , intérieure ou extérieure, est bien une redoutable arme invisible un outil idéal de domination politique car il n'est pas identifié en tant que tel. Il est essentiel de mettre en évidence cette manipulation, pour exiger une redistribution plus équitable des richesses et rendre sa légitimité à une fiscalité au service du bien commun.

Raymonde Lagune